

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « MAORI SARL »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ABATTA,
Lot 102, Ilot 9

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03/01/2022, et enregistrés au CEPICI le 07/10/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MAORI SARL »

Objet : - RESTAURATION
- Fournitures de services de boissons et d'aliments
- Et généralement toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous autres objets similaires ou connexes, ou susceptibles d'en faciliter l'extension et le développement.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ABATTA,

Lot 102, Ilot 9

Dirigeant(s) M BAKAYOKO ADAMA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-10467 du 08/02/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°61826/GTCA/RC/2022 du 08/02/2023

